FORMATION : L’ISFP est placé en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de Montauban a prononcé, mardi dernier, la liquidation sans poursuite d’activités de l’INST SUPERIEUR DE FORMATION PROF / **T :** 05.61.71.60.43 (siège à Blagnac/31). Le tribunal a aussi repoussé l’offre d’un repreneur, la jugeant pas crédible. Les 180 étudiants et les 29 salariés se retrouvent donc sur le carreau, l’établissement ayant cessé son activité hier soir. Certaines formations ne sont pas terminées, les diplômes non délivrés. www.isfp.net